

Problème de plan

Par **matmatf**, le **18/10/2014** à **17:38**

Sujet : en quoi le régime de la V^{ème} République peut être vu comme un régime semi-présidentiel ?

I- Le fondement de la V^{ème} République reposant sur la constitution

A - La séparation des pouvoirs au cœur de la constitution amenant à un régime politique

B- D'un régime parlementaire à un régime semi-représentatif
(1962 - président élu au suffrage universel)

II- Les limites ambiguës de l'application des pouvoirs entre exécutif et législatif

A- La séparation floue entre les pouvoirs

B- la cohabitation : une limite éventuelle au régime semi représentatif

J'aimerais savoir si mon plan tient la route ou non Ce qui faudrait changer, ce qui faudrait rajouter ?

Par **adams**, le **18/10/2014** à **21:00**

comment appréhende-tu le régime semi parlementaire et quelle différence fais-tu avec la démocratie semi directe? ta réponse me permettra de mieux t'aider.